



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE L'ILE D'ANTICOSTI AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement relatif à une modification au plan de zonage 6-0432 z feuillet 1 de 2 par un agrandissement de la zone CA-2

Avis public est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 19 janvier 2023, le conseil a adopté le premier projet de règlement intitulé « premier projet de règlement relatif à une modification au plan de zonage 6-0432-z feuillet 1 de 2 par un agrandissement de la zone CA-2.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 mars entre 13h30 et 16h00 à la salle du conseil municipal de l'Île d'Anticosti. Lors de cette assemblée, le projet de règlement relatif à une modification au plan de zonage 6-0432 z feuillet 1 de 2 par un agrandissement de la zone CA-2 vous sera présenté et expliqué. L'inspectrice municipale sera aussi disponible pour des questions et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement vise notamment à permettre la construction d'un poste d'essence adjacent à la Coopérative de consommation de l'Île-d'Anticosti.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Port-Menier ce 28 février 2023

Myriam Lafleur, directrice générale adjointe, greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI
Candidat canadien au patrimoine mondial de l'UNESCO

AVIS PUBLIC

**« PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À UNE MODIFICATION
AU PLAN DE ZONAGE 6-0432 Z FEUILLET 1 DE 2 PAR UN
AGRANDISSEMENT DE LA ZONE CA-2»**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Myriam Lafleur, greffière-trésorière de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti, M.R.C. de Minganie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la *Loi*, le 28 février 2023

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Port-Menier ce 28 février 2023.

Myriam Lafleur
Directrice générale adjointe
Greffière-trésorière